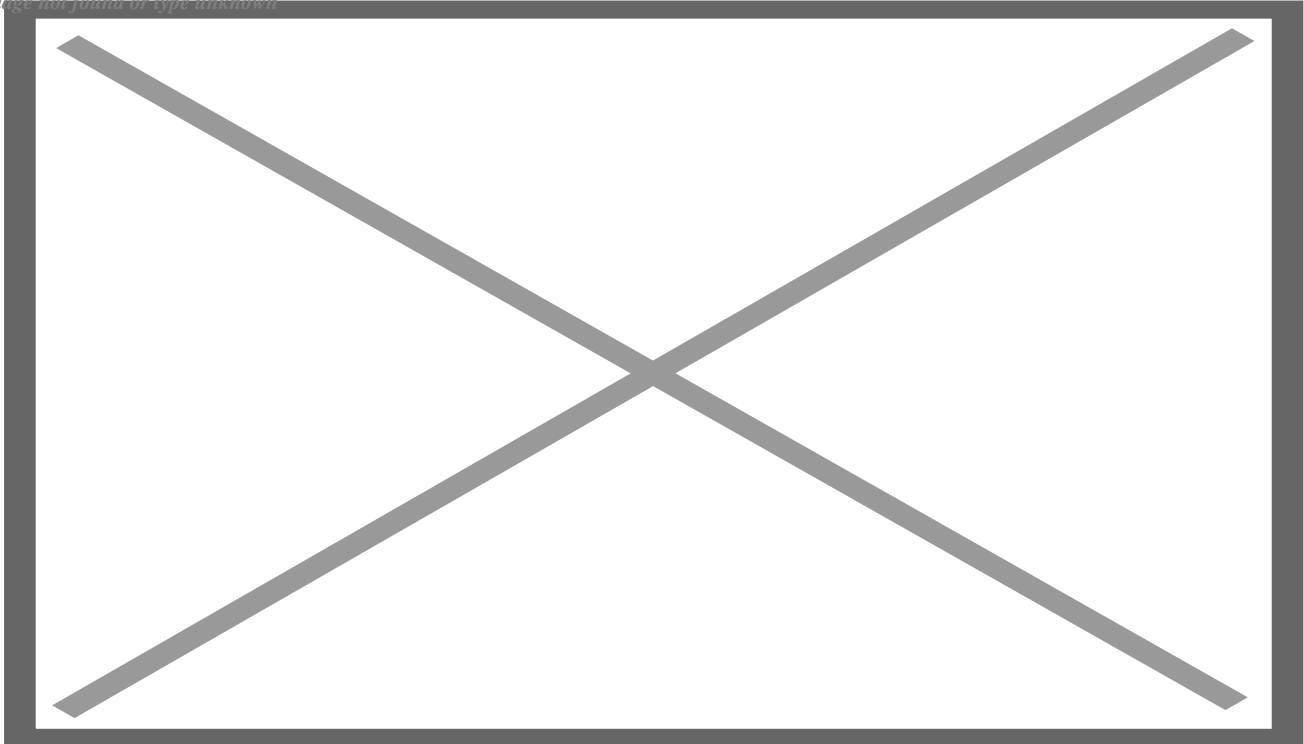


Lula fait appel d'une décision de gel de biens au Brésil

Image not found or type unknown



Brasilia, 24 mars (RHC) La défense de Luiz Inácio Lula da Silva a fait appel aujourd'hui d'un verdict judiciaire qui a maintenu le blocage des biens de l'ancien président brésilien dans les procès de l'opération Lava Jato pour être envoyés au District Fédéral (DF).

Le juge Luiz Antonio Bonat, du treizième Tribunal pénal fédéral de la ville méridionale de Curitiba, a saisi, le 16 mars la justice fédérale du DF de deux procès contre Lula, mais il a maintenu l'interdiction d'accès aux patrimoines de l'ancien dirigeant ouvrier.

Le renvoi de Brasilia a fait suite à la décision du ministre Edson Fachin, de la Cour fédérale suprême (STF), qui a annulé les condamnations de Lula et rétabli ses droits politiques.

Cependant, le successeur de l'ancien juge Sérgio Moro a maintenu le blocage des propriétés de l'ancien chef métallurgique sous prétexte que Fachin n'a annulé que des jugements relatifs à des poursuites pénales.

À cet égard, il y a les causes de l'appartement triplex de Guarujá, de la ferme Atibaia et des dons à l'Institut Lula.

Les avocats de la défense du fondateur du Parti des travailleurs ont déposé un recours d'amparo pour annuler la mesure de Bonat.

Ils soutiennent qu'il ne pouvait pas maintenir les barrages, car le Suprême a établi l'incompétence de la Justice du Paraná pour juger l'ancien dirigeant.

Ils exigent également que toutes les procédures d'accès aux actes punissables soient renvoyées au DF.

Le 19 mars, Fachin a demandé des renseignements à la magistrature de Curitiba et a décidé que les dossiers seraient transmis au Bureau du Procureur général de la République pour qu'il les présente avant la décision d'amparo.

Cette annulation de peine a répondu à la demande d'habeas corpus déposée par la défense de Lula le 3 novembre.

Avec le verdict du STF, les procès seront remis et analysés par une autre autorité judiciaire au DF qui décidera de la validité de leurs mouvements.

En outre, dans le recours en habeas corpus, Fachin a annulé la réception des accusations portées par le ministère public fédéral contre l'ancien chef de l'État.

De cette manière, le nouveau juge examinera si l'ancien président doit être jugé au cas par cas.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/251730-lula-fait-appel-dune-decision-de-gel-de-biens-au-bresil>



Radio Habana Cuba